

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Le Préfet, Directeur du cabinet PN/CAB/ N° 2013 - 7352 - D

> Paris, le 1 2 NOV. 2013 Réf.: n° 65811/989/JMD

Monsieur le Contrôleur général,

Par courrier du 3 juillet 2013, vous faites part au ministre de l'intérieur de vos observations à la suite d'une visite effectuée au commissariat central de Saint-Denis ainsi qu'au commissariat subdivisionnaire de la Plaine-Saint-Denis, le

A cette occasion, vous relevez les donditions difficiles et délicates dans lesquelles le personnel exerce ses missions et la bonne tenue du registre de garde à

Vous avez souhaité formuler certaines observations portant principalement sur les conditions matérielles de la garde à vue.

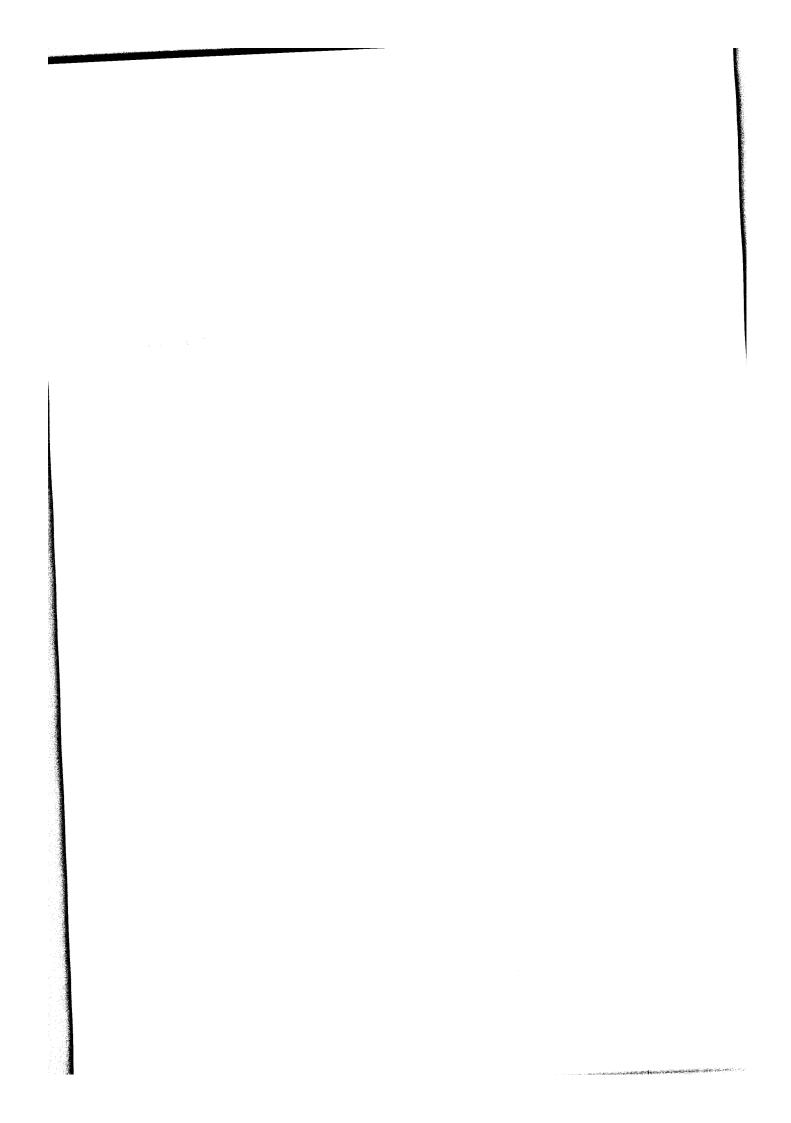
Je tiens à vous confirmer que des ravaux de mise en conformité des locaux d'enfermement ont été effectués entre octobre 2011 et mars 2012.

Telles sont les précisions que je souhaitais vous apporter et que complètent les observations techniques du Préfet de Police, dont je vous transmets

Je vous prie de croire, monsieur le Contrôleur général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Thierry LAPASTE

Monsieur Jean-Marie DELARUE Contrôleur général des lieux de privation de liberté 16-18, quai de la Loire 75019 PARI\$







CABINET DU PREFET

CELLULE POLICE

Mission Synthèse Analyse Prospective et Coopération Policière

LE PREFET DE POLICE

A

Nos réf. : Cab : 1301 41231

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

2 9 OCT 2013

Bureau du Cabinet du Ministre

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CABINET DU MINISTRE DE L'INTERIEUR

Paris, le

2 8 OCT. 2013

Réponse aux observations du Contrôleur général des lieux de privation de liberté ; visite du commissariat central de Saint-Denis et du commissariat subdivisionnaire de la Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Par courrier (n° 65811/989/JMD) du 3 juillet 2013, le Contrôleur général des lieux de privation de liberté vous fait part de ses observations à la suite d'une visite effectuée, le 1er juillet 2010, au commissariat central de Saint-Denis ainsi qu'au commissariat subdivisionnaire de la Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). L'essentiel de ses observations concernent le

En réponse à celles-ci, les indications suivantes doivent être apportées.

Observations liminaires sur le nombre élevé de gardes à vue

Depuis la visite du Contrôleur général, l'activité du commissariat central s'est encore sensiblement accrue avec un nombre de gardes à vue qui s'élève à 3 800 en 2012 (3 130 en 2009). Cette augmentation s'inscrit à contre-courant de ce qui a pu être observé sur tout le territoire national du fait de la réforme de la garde à vue en 2011.

Les caractéristiques sociologiques de la circonscription n'ont pas changé depuis 2010. La population augmente de 2 000 habitants par an grâce au développement économique du

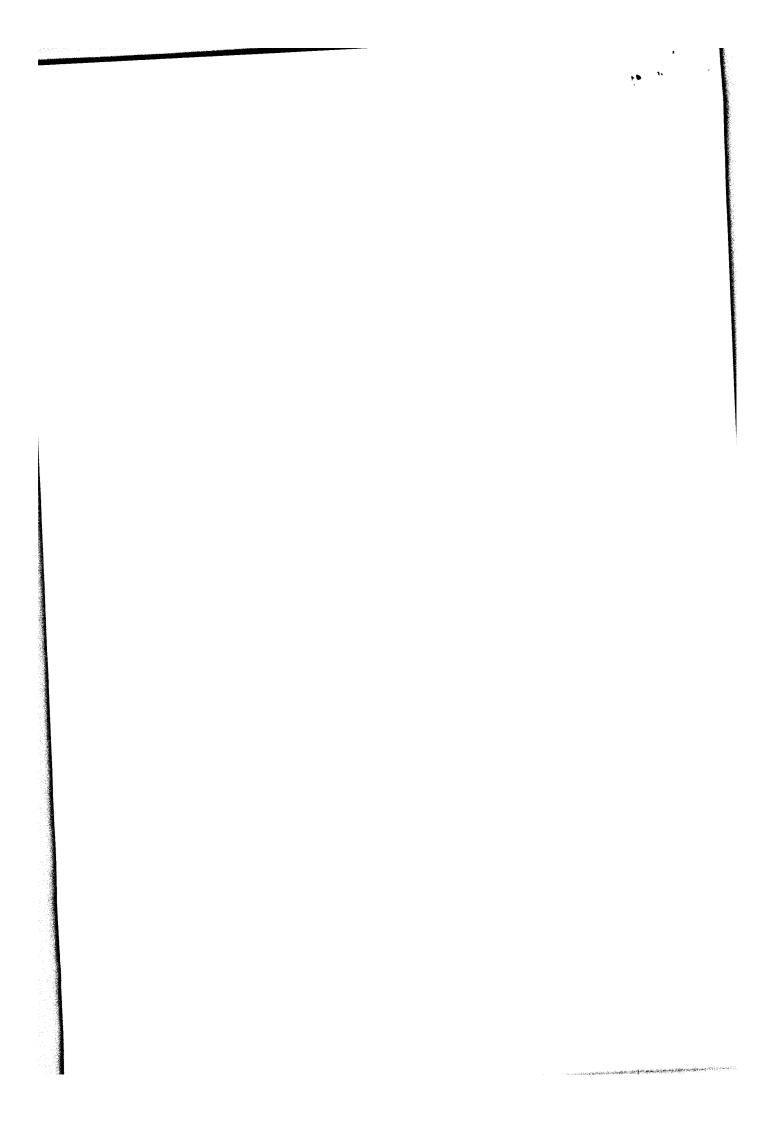
De surcroît, compte tenu de la structuration de la délinquance, de sa typologie et de la faiblesse des garanties de représentation d'un grand nombre de délinquants interpellés, le parquet du tribunal de grande instance de Bobigny a choisit l'option du placement en garde à

REPUBLIQUE FRANÇAIS

Liberté Égalité Fraternité

PREFECTURE DE POLICE – 9, boulevard du Palais – 75195 PARIS CEDEX 04 – Tél. : 01 53 71 53 71 ou 01 53 73 53 73 Serveur vocal: 08 91 01 22 22 (0,225 € la minute)

http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr - mél : courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr



Sur les aspects matériels

Des travaux ont été effectués entre octobre ont été investis pour la mise aux normes des cellules de garde à vue et de dégrisement du rez-de-chaussée du commissariat central. Par conséquent les deux anciennes petites cellules du 1^{er} étage, qui n'ont pas été rénovées, ne sont plus du tout utilisées.

Un projet d'implantation d'un nouveau commissariat dans les locaux de l'ancienne caisse primaire d'assurance maladie (10/12 Avenue Jean Moulin à Saint-Denis) est actuellement à l'étude par le service des affaires immobilières de la préfecture de police. Ces locaux, en très bon état, sont spacieux (2 000 m² contre 1 000 m²) et remarquablement bien situés au centre de la circonscription.

L'organisation du service

Les modalités de gestion des gardes à vue visite du Contrôleur général. Les gardes à vue du subdivisionnaire de la Plaine-Saint-Denis, siège du lorganisation du service de nuit, des effectifs et centralisation, cette pratique est difficile voire impossible à supprimer même si elle a des conséquences négatives tels que la multiplicité des déplacements entre les six circonscriptions du district et la Plaine-Saint-Denis, ou un allongement des délais de présentation. Il convient de préciser que cette pratique est en usage dans toute l'agglomération parisienne, hors Paris intramuros.

P/ le Préfet de Police Le Préfet, Directeur du Cabinet

Laurent NUÑEZ